

Option "*langues et cultures européennes anglais-mathématiques*"

Cette option "LCE anglais-mathématiques" s'adresse à tous les élèves de 4ème motivés par l'apprentissage de l'anglais et des mathématiques, puis l'année suivante aux élèves de 3ème ayant suivi l'option, ou pas, en classe de 4ème.

L'horaire hebdomadaire global est de 1h30 de cours (une heure d'anglais et une demi-heure de mathématiques), en plus des heures d'anglais et de mathématiques prévues dans l'emploi du temps.

Dans le cadre des cours d'anglais supplémentaires, l'enseignant d'anglais propose des projets basés sur l'approfondissement des connaissances phonologiques, culturelles et linguistiques, en lien avec les mathématiques. Les tâches et activités proposées pourront être de diverses natures:

- documents authentiques (journaux, extraits de films...)
- interviews, enquêtes
- présentations orales de travaux divers
- productions diverses (diaporamas, revues de presse, blog...)
- travaux de recherche
- travaux de groupe
- tâches finales mettant en jeu les compétences linguistiques et mathématiques

Le cours supplémentaire de mathématiques sera assuré en anglais, par un professeur de mathématiques du collège, habilité à faire cours en anglais. Il s'agira dans un premier temps de développer chez les élèves les savoirs linguistiques liés aux mathématiques, pour ensuite les faire travailler notamment sur les stratégies suivantes:

- lecture à voix haute, explication et résolution de problèmes mathématiques en anglais
- recherche de la solution, en groupe
- présentation d'une solution au tableau

Dans les disciplines dites "non-linguistiques" (DNL), l'utilisation de la langue vivante permet de rendre la construction de connaissances et de compétences en langue vivante plus accessible en en proposant une approche indirecte. Cette possibilité contribue également à une meilleure perception non seulement de la façon dont les spécificités de la DNL (ici les mathématiques) sont prises en compte dans d'autres systèmes éducatifs, mais aussi une meilleure perception des connaissances liées à cette discipline.

Il est possible de faire CHAAP et LCE, mais les élèves faisant latin ne pourront pas cumuler avec l'option LCE.

Au lycée, les élèves pourront poursuivre (ou non) l'option en classe de seconde, elle s'appellera alors "section européenne". La section ouvre à la rentrée 2020 au Lycée Bonaparte.

La scolarité en section européenne permet aux candidats ayant rempli les conditions requises d'obtenir la mention "section européenne" sur leur diplôme du baccalauréat, ce qui facilite l'accès à certaines écoles et constitue, dans tous les cas, un atout.

Bien cordialement

Les enseignants d'anglais et de mathématiques.

